

Grand emprunt : 4,5 milliards d'euros pour la société numérique

Accélérer le passage de la France au très haut débit. Tel sera en parti l'objectif des 4,5 milliards d'euros issus du grand emprunt national et consacrés à l'économie numérique, comme l'a annoncé ce matin **Nicolas Sarkozy**. A l'occasion d'une conférence de presse, le président de la République a présenté la répartition des différents projets de développement soutenus par les 35 milliards d'euros d'emprunt national que le gouvernement doit lancer en 2010.

Le budget consacré à la société numérique est conforme aux attentes de **Nathalie Kosciusko-Morizet** (NKM). C'est même un peu plus des [4 milliards](#) annoncés par la secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique en novembre dernier dans le cadre des propositions de la Commission Rocard-Juppé sur le grand emprunt d'Etat. Il faut dire que NKM avait fait le forcing. En septembre, elle organisait un séminaire pour faire valoir l'intérêt des technologies numériques dans la croissance future. « *Les arbitrages rendus aujourd'hui reprennent les orientations fléchées lors de ce séminaire et viennent conforter l'idée que les politiques publiques ne doivent pas se concentrer exclusivement sur les infrastructures mais aussi **prendre en compte les usages et les services*** », relève le communiqué de la secrétaire d'Etat.

L'intégralité des 4,5 milliards d'euros ne sera donc pas exclusivement réservée à l'équipement de la France en très haut débit. Une partie sera consacrée à la réalisation d'infrastructure en **cloud computing** ainsi qu'aux **contenus**. La numérisation du patrimoine littéraire français devrait ainsi bénéficier de **750 millions d'euros**. Le déploiement du très haut débit, quant à lui, sera présenté par le gouvernement dans les prochains jours au travers d'un schéma national.

Si l'économie numérique n'a donc pas été oubliée du grand emprunt, elle n'en constitue pas moins **le plus petit budget**. Les 35 milliards d'euros qui financeront l'emprunt national seront répartis entre l'enseignement supérieur et la formation (11 milliards), la Recherche (8 milliards), l'Industrie et les PME (6,5 milliards) et le développement durable (5 milliards). Reste à mettre en œuvre le financement de ces projets et, donc, les modalités du grand emprunt. Le projet de loi les encadrant sera présenté en Conseil des ministres le 20 janvier prochain.